



COURCELLES
28 RUE DE COURCELLES - 03 26 35 25 39

FARMAN
10 RUE GABRIEL VOISIN - 03 26 85 40 80

Reims, le 28 octobre 2020

Chers Adhérents,

Conformément aux directives gouvernementales, nos établissements sont fermés depuis le samedi 24 octobre 2020 minuit.

Durant cette fermeture, nous avons mis en place des cours en live dispensés par nos profs : ces cours sont accessibles via notre page Facebook en rejoignant les groupes privés prévus à cet effet.

Vous trouverez ci-après le planning* de ces cours :

- Lundi 19h : BODY BALANCE
- Mardi 18h : BODY JAM
- Mercredi 19h : BODY ATTACK
- Jeudi 18h30 : BODY COMBAT
- Vendredi 18h : PILATES

* susceptible de modifications

Nous vous invitons à suivre sur cette même page Facebook (Espace Club), sur notre compte Instagram (espace_club51) et sur notre site internet (www.espace-club.com) les éventuels communiqués et mises à jour qui seront publiés suivant les annonces gouvernementales.

Durant cette période de fermeture, votre contrat d'abonnement reste valable. En conséquence, les prélèvements dus à compter du mois de novembre 2020 seront effectués.

A la réouverture officielle de nos établissements, nous vous proposerons une prestation compensatrice relative à la durée de fermeture de nos structures, en mettant à votre disposition les choix suivants :

1. **Maintenir le prélèvement de votre mensualité** et :

- Faire bénéficier de la valeur du « Mois Club » la personne de votre choix (la valeur de ce mois, soit 125 euros, pourra être déduite d'un futur abonnement) ;
- Pour tout abonnement parrainé et souscrit, bénéficier d'un chèque-cadeau des Vitrites de Reims d'une valeur de 10 euros.

2. **Ou bénéficier d'un avoir** valable à compter de la date de réouverture administrative et pour une durée équivalente à celle de la fermeture administrative des établissements Espace Club. Cet avoir pourra être utilisé afin de **financer votre participation aux activités annexes** comme l'Aquabike, small group, Trip, bar, accessoires, etc... ou sur l'achat d'un bon cadeau (déduction sur la souscription d'un abonnement pour un de vos proches, entrée individuelle, etc...).

Vous pourrez également bénéficier de cet avoir afin de **solliciter le gel d'une mensualité de votre choix** selon des conditions fixées ultérieurement et suivant les décisions gouvernementales correspondantes.

Nous vous rappelons que faire opposition volontairement à votre mensualité, sans notification préalable comme il est prévu à votre contrat, vous expose systématiquement à des frais de rejets bancaires.

Comptant sur votre compréhension et la force du collectif face aux enjeux sur lesquels repose la survie de votre Club de sport et notre santé, l'ensemble de l'équipe d'Espace Club se tient à votre disposition.

**Sportivement,
La Direction**

Contact : contact@espace-club.com